

Le parking au cœur de la ville durable.

Réinventer un espace urbain partagé qui soit à la fois agréable et efficace pour tous est un enjeu majeur des années à venir.

Pour VINCI Park, le stationnement est conçu pour s'intégrer parfaitement dans un ensemble, en connexion directe avec les différentes formes de mobilité qui concourent au dynamisme de la vie urbaine. Le parking est imaginé comme un des maillons clés de la mobilité. Il s'agit d'en faire un lieu ouvert, connecté à son environnement, en proposant des services et une expérience positive aux utilisateurs.



Engagements en faveur du développement durable

Concrètement, VINCI Park propose une conception et une exploitation eco-responsables du parc de stationnement en travaillant sur son empreinte carbone et son impact sociétal du stade de la construction à celui de l'exploitation. Ils visent à une intégration plus douce du parking dans son environnement et répondent aux enjeux de développement durable des villes et acteurs économiques. Par exemple, les consommations énergétiques sont optimisées en utilisant notamment des ampoules basse consommation, les produits d'entretien utilisés sont Eco-labellisés.

Dès la construction, l'impact des activités est soigneusement étudié, en optimisant par exemple le nombre de places, puis lors de leur construction, en réduisant les rotations de camion et en privilégiant des matériaux à faible émission de CO2. En phase d'exploitation, les consommations énergétiques sont naturellement optimisées.

Sur le volet social, l'École du stationnement proposée par VINCI Park permet de répondre à tous les besoins de formation de ses salariés. Cet engagement s'inscrit dans une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Les mutations de l'espace urbain : un enjeu clé en terme de développement durable

L'espace urbain change. Les usages évoluent, les défis écologiques s'accroissent et très bientôt, nous ne pourrions plus vivre la ville comme nous l'avons vécue ces dernières années. Les transformations sont en cours et le stationnement est aujourd'hui en pleine mutation. Le besoin d'apporter rapidement de nouvelles solutions se fait de plus en plus pressant.

Idée Reçue n°1

« Chercher une place de stationnement nuit à l'environnement »

Trouver une place de stationnement permettrait de réduire les émissions de CO₂

de **20%**
dans les villes.



Dans certaines grandes villes, on estime qu'un automobiliste peut passer un an de sa vie à chercher une place et que 25 % de la circulation en moyenne est due à la recherche de place. Le taux de vacance en voirie est de 3 % et la durée de vacance d'une minute en moyenne. Pour les villes, l'enjeu consiste à organiser et optimiser le partage de l'espace public, qui doit se structurer au bénéfice de tous et de tous les usages : piétons, vélos, transports publics, livraisons et véhicules particuliers. Les voyageurs, eux, sont à la recherche de solutions toujours plus souples et faciles pour se déplacer en ville et y vivre. Pour VINCI Park l'enjeu est de répondre à ces nouveaux besoins au bénéfice des collectivités locales comme des acteurs privés et bien sûr des utilisateurs finaux. Il est question de faire émerger de nouvelles opportunités, et surtout de réinventer un espace urbain partagé agréable et efficace pour tous.

L'éco-mobilité, la réponse aux enjeux de la ville durable

Pour fluidifier l'inter-modalité, VINCI Park place le parking au carrefour de transports alternatifs et met à la disposition des utilisateurs les dernières solutions de l'éco-mobilité : vélos à assistance électrique, voitures en libre-service, mais aussi les interactions avec les transports collectifs urbains ou encore l'auto-partage. Sur ce dernier point, il est frappant d'apprendre qu'en région parisienne, une voiture peut passer 95% de son temps à « sommeiller » sur une place de stationnement.

Légende de mobilité urbaine ?

*Il paraît que dans un parking
VINCI Park, je peux oeuvrer pour
l'environnement en valorisant
mon véhicule stationné sans même
l'utiliser grâce à l'autopartage.*



VINCI Park s'apprête aussi à intégrer dans ses parcs parisiens un service d'auto-partage de véhicules électriques. A Nancy, un partenariat a été signé avec une société nancéenne de location de vélo à assistance électrique, c'était la solution la plus adaptée et la plus efficace...